



ENTREPRISES DE L'IMPORT-EXPORT



3 849
entreprises



41 637
salariés



64 %
des salariés
à temps plein



48 %
des salariés
en Ile-de-France



94 %
de CDI



445
contrats de
professionnalisation

PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

La plus ancienne convention collective du commerce créée en 1952 et étendue en 1955 (IDCC - 0043).

Elle est composée, d'une part, des opérateurs spécialisés du commerce international, des négociants et commissionnaires à l'international et à l'export et des courtiers en marchandises et comprend, d'autre part, les entreprises de commerce international de produits chimiques et les entreprises de commerce international des produits de haute technicité de biens durables ou d'équipements, filiales françaises d'entreprises de renommée internationale, importateurs-distributeurs sur le territoire français de produits fabriqués à l'étranger.

L'activité principale des entreprises consiste en opérations d'échanges commerciaux ou de services intra-communautaires et/ou internationaux.

Les entreprises de l'import-export et du commerce international sont largement intervenues dans le développement des échanges internationaux et représentent aujourd'hui un secteur dynamique et très diversifié.

Les données formation indiquées sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès de l'Opcommerce. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées par les entreprises (formations n'ayant pas fait l'objet d'une demande de financement par l'Opcommerce).

SOMMAIRE

VOLET ÉCONOMIQUE

Page **02**

VOLET EMPLOI

Pages **02 • 03**

VOLET RÉGIONS

Page **04**

VOLET FORMATION

Pages **05 • 07**

VOLET ÉTUDES

Pages **07 • 08**

VOLET ACCOMPAGNEMENT

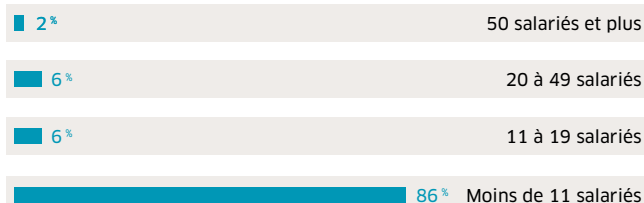
CERTIFICATION

Page **08**

VOLET ÉCONOMIQUE

▶ 3 849 ENTREPRISES EN 2018

Répartition des entreprises selon leur taille



Dans la branche, **86 %** des entreprises affichent moins de 11 salariés. Les entreprises de **50** salariés et plus sont peu représentées (2 %) mais emploient plus du tiers des salariés de la branche.



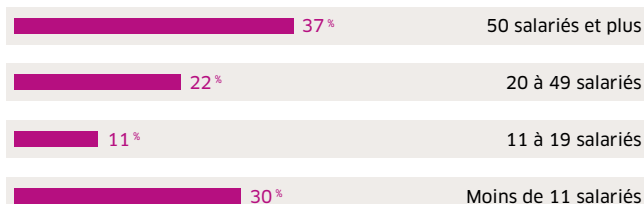
VOLET EMPLOI

▶ 41 637 SALARIÉS EN 2018

Entre 2017 et 2018, le nombre de salariés dans la branche a augmenté de **1 %** (à périmètre constant), en équivalent temps plein.

Dans les entreprises de **50** salariés et plus, les effectifs sont stables tandis qu'ils sont en augmentation pour les entreprises de moins de 50 salariés.

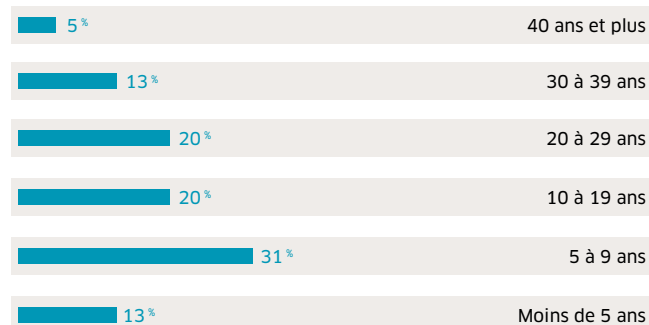
Répartition des salariés selon la taille de leur entreprise



37 % des salariés travaillent dans une entreprise de 50 salariés ou plus.

▶ ENVIRON 45 % DES ENTREPRISES ONT MOINS DE 10 ANS D'ANCIENNETÉ

Répartition des entreprises selon leur ancienneté



31 % des entreprises ont été créées entre 2009 et 2013.

Les entreprises les plus récentes (moins de 5 ans d'ancienneté) sont essentiellement des TPE.

▶ 64 % DES RÉPONDANTS ONT EU UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE ENTRE 2017 ET 2018

A périmètre constant, après une hausse annuelle de 8,6 %, l'évolution annuelle du chiffre d'affaires s'est atténuée entre 2017 et 2018 (**0,4 %**).

81 % du chiffre d'affaires des entreprises provient de l'achat/vente.

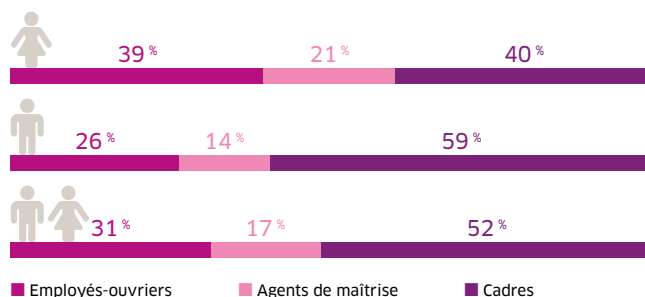
Quant aux services facturés, ils sont plus fréquents dans les grandes entreprises.

▶ LA MAJORITÉ DES SALARIÉS DE LA BRANCHE EST CADRE

Les hommes ont le statut de « cadre » dans **6** cas sur 10 contre **4** sur 10 pour les femmes.

La catégorie « employé » est plus présente dans les petites structures.

Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe





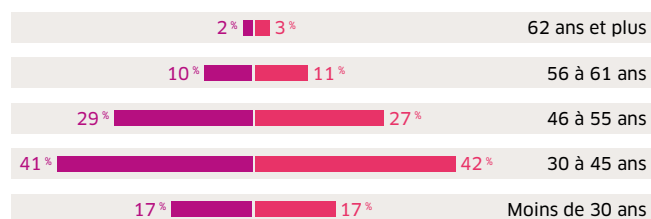
▶ PLUS DE 40 % DES SALARIÉS ONT ENTRE 30 ET 45 ANS

Environ **15 %** des salariés sont âgés de 56 ans ou plus.

Globalement la pyramide des âges selon le sexe est homogène.

Dans les entreprises moins de 11 salariés, les salariés sont un peu plus jeunes.

Pyramide des âges selon le sexe



▶ PLUS DE 9 SALARIÉS SUR DIX SONT EN CDI

Les CDD représentent **3 %** des contrats de travail. Les CDD pour surcroît d'activité sont majoritaires (6 CDD sur 10).

Les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à être en CDI. Inversement, **2 %** des femmes ont un Contrat à Durée Déterminée de remplacement contre **0,5 %** des hommes.

Concernant l'alternance, les hommes sont surreprésentés pour les contrats d'apprentissage. On observe l'inverse pour les contrats de professionnalisation, plus représentés chez les femmes.

Répartition des salariés selon le contrat de travail et le sexe



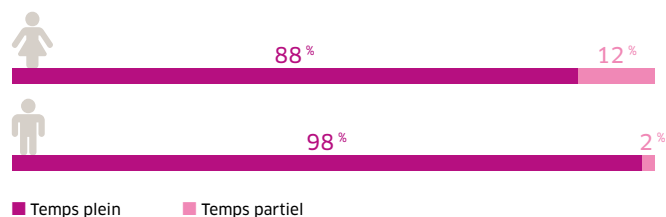
▶ MAJORITAIREMENT DES EMPLOIS À TEMPS PLEIN

94 % des salariés travaillent à temps plein.

Le temps partiel concerne davantage les femmes (12 % des salariées).

Dans les TPE, le temps partiel est plus développé (11 % des salariés).

Répartition des salariés selon le temps de travail et le sexe



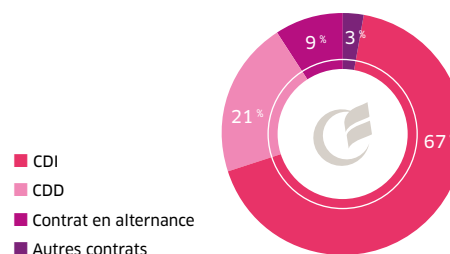
▶ EN 2018, 7 RECRUTEMENTS SUR 10 SE SONT FAITS EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

60 % des recrutements concernent un homme.

Pour les femmes, **77 %** des embauches sont réalisées en CDI, contre **63 %** chez les hommes.

Peu de 55 ans et plus ont été embauchés en 2018 (7 %).

Répartition des embauches selon le type de contrat

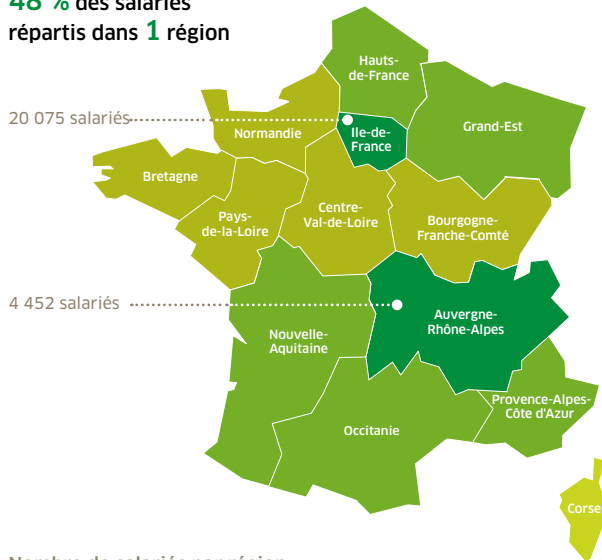


VOLET RÉGIONS

PORTRAIT DE BRANCHE EN RÉGIONS

LES SALARIÉS

48 % des salariés répartis dans **1** région



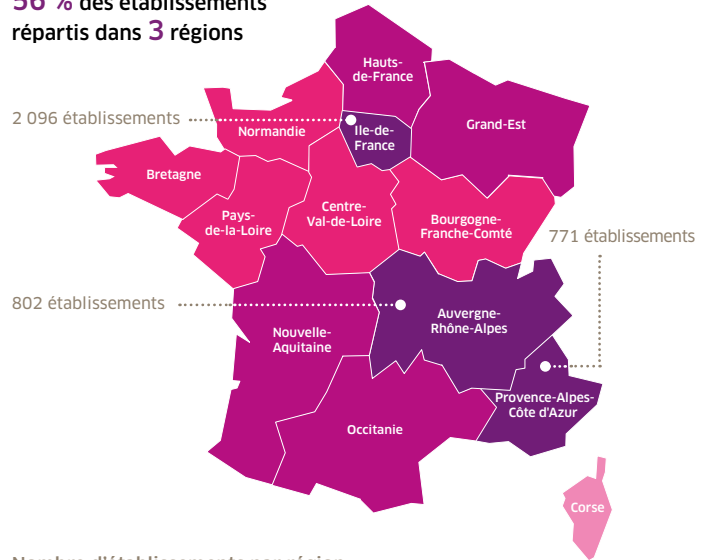
Nombre de salariés par région

- 4 000 salariés et plus
- entre 2 000 et 3 999 salariés
- entre 600 et 1 500 salariés
- moins de 600 salariés

Source : Insee DADS 2016

LES ÉTABLISSEMENTS

56 % des établissements répartis dans **3** régions



Nombre d'établissements par région

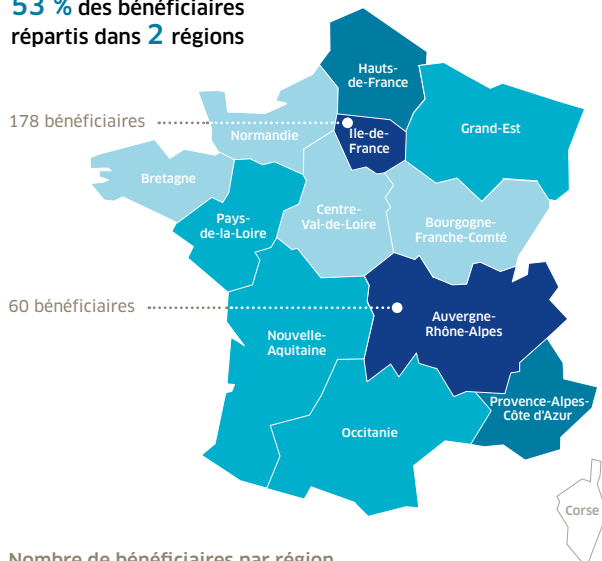
- 750 établissements et plus
- entre 350 et 749 établissements
- entre 100 et 300 établissements
- moins de 20 établissements

Source : Insee DADS 2016

L'ALTERNANCE SUR LE TERRITOIRE

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

445 contrats engagés en 2018
53 % des bénéficiaires répartis dans **2** régions



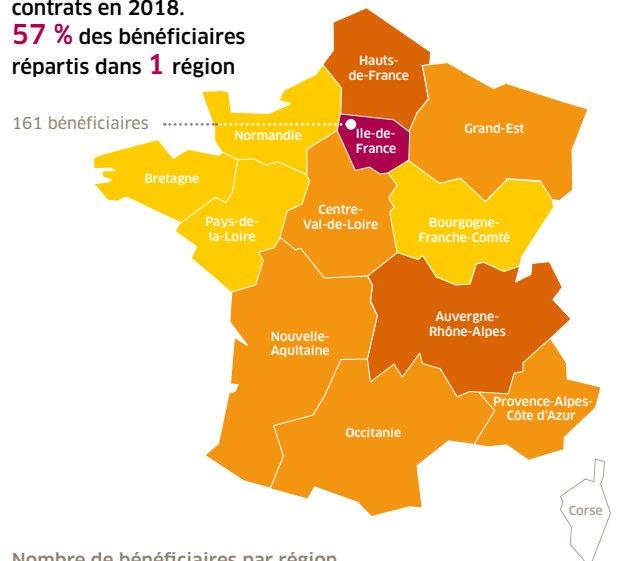
Nombre de bénéficiaires par région

- 60 bénéficiaires et plus
- entre 30 et 59 bénéficiaires
- entre 15 et 29 bénéficiaires
- moins de 15 bénéficiaires
- NC

Source : Données L'Opcommerce - Contrats engagés en 2018

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Plus de **280** nouveaux contrats en 2018.
57 % des bénéficiaires répartis dans **1** région

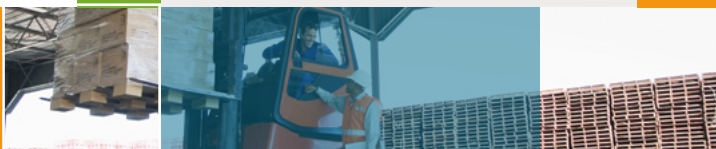


Nombre de bénéficiaires par région

- 150 bénéficiaires et plus
- entre 15 et 149 bénéficiaires
- entre 8 et 14 bénéficiaires
- moins de 8 bénéficiaires
- NC

Source : Données DGEFP/ Ari@ne - Contrats débutés en 2018

VOLET FORMATION



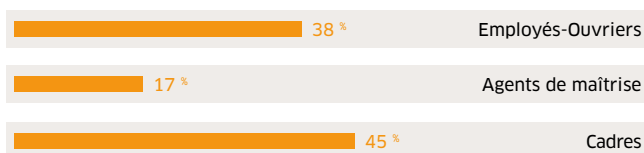
1 LES CHIFFRES CLÉS

DONNÉES FORMATION

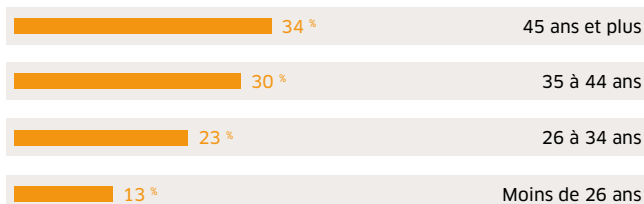
910 entreprises ont investi dans la formation de leurs salariés avec le soutien financier de l'Opcommerce, soit un taux de recours de **28 %** (nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un financement par l'Opcommerce / nombre d'entreprises adhérentes à l'Opcommerce).

TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES

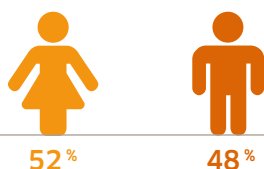
Répartition des bénéficiaires selon le statut professionnel (hors contrat pro)



Répartition des bénéficiaires selon l'âge



Répartition des bénéficiaires selon le sexe



DONNÉES FINANCIÈRES

15 053 639 €* versés par les entreprises de la branche au titre de la contribution légale hors CIF et contribution FPSP.

Le financement des actions de formation par l'Opcommerce s'élève à **11 098 262 €** réparti ainsi :

* Collecte 2019 sur la masse salariale annuelle brute 2018, arrêtée au 31/12/2019.

Répartition du financement par dispositif



** dont abondement 177 319 €

74 % de taux d'utilisation*** des ressources financières à disposition de la branche grâce à la mobilisation de co-financements extérieurs et à l'accès à la mutualisation interbranches de l'Opcommerce.

*** Sommes engagées/montant des contributions légales des entreprises de la branche.

LE PILOTAGE

L'Opcommerce a accompagné les partenaires sociaux de la branche dans le pilotage et le suivi de ses fonds de formation au titre des dispositifs professionnalisation, CPF et plan de formation.

Un reporting quantitatif et qualitatif, permettant de guider la branche dans la définition de ses priorités de formations et ses critères de prise en charge, a été présenté par l'Opcommerce à l'occasion de 8 réunions de Section paritaire professionnelle (SPP) étalée tout au long de l'année.

Pour rappel, la SPP est composée des représentants des employeurs et des salariés de la branche. Elle propose au Conseil d'administration de l'Opcommerce (qui valide ensuite) ses priorités de formation, ainsi que ses choix d'affectation des fonds libres de la taxe d'apprentissage.

2 LA FORMATION ET SES BÉNÉFICIAIRES

LES FORMATIONS D'ACCÈS AUX MÉTIERS

445 stagiaires ont bénéficié d'une formation permettant d'accéder aux métiers de la branche.

► LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

445 contrats conclus par **308** entreprises, soit une hausse de **345 %** par rapport à 2017.

Cursus visés

99 % Diplômes, Titres professionnels

Le BTS « Négociation et relation client » est le plus mobilisé.

1 % Certificat de Qualification Professionnelle

Les certificats « Conseiller technique clientèle en agroéquipement » et « Négociateur en agroéquipement » sont les plus mobilisés.

LES FORMATIONS DES SALARIÉS

6 792 stagiaires ont bénéficié d'une formation, soit une progression de **372 %** de stagiaires formés par rapport à 2017.

► LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

1 219 stagiaires issus de **161** entreprises ont été formés, pour un total de **29 518** heures de formation, soit une progression de **114 %** par rapport à 2017.

Cursus visés

1 % Diplômes, Titres professionnels

Le Diplôme de « comptabilité et de gestion » est le plus mobilisé.

2 % Classification de la CCN de la branche

La classification « Organiser et optimiser les flux logistiques » est la plus mobilisée.

97 % Formations inscrites à l'Inventaire

La formation « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - CACES » est la plus mobilisée.

► LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

120 entreprises ont accompagné le projet CPF de **562** stagiaires pour un total de **26 203** heures de formation, dont **2 101** heures abondées par la branche, soit une progression de **267 %** de salariés formés par rapport à 2017.

216 stagiaires ont mobilisé leur CPF, sans accompagnement de leur entreprise, pour un total de **14 297** heures de formation, soit une progression de **279 %** de salariés formés par rapport à 2017.

Dans les deux cas, la thématique Langues vivantes, essentiellement anglais, est la plus sollicitée.

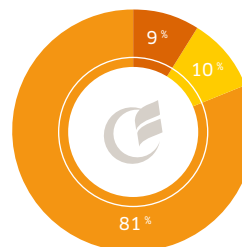


► LE PLAN DE FORMATION OBLIGATOIRE

(Entreprises employant moins de 300 salariés uniquement)

4 684 stagiaires ont bénéficié d'une formation sur le plan mutualisé, soit une progression de **610 %** de salariés formés par rapport à 2017.

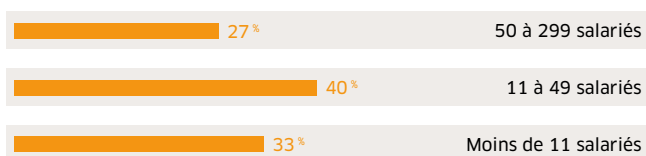
Répartition des stagiaires selon l'offre de services de l'Opcommerce



- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation financée par l'Opcommerce dans le cadre du plan de formation.
- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation via la plateforme Click&Form, une offre de formation à tarifs négociés par l'Opcommerce.
- Stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation dans la cadre de Compétences +, dispositif d'accompagnement de l'Opcommerce des projets d'entreprise.



Répartition des stagiaires selon la taille de l'entreprise



LA FORMATION DE TUTEUR

13 stagiaires issus de 5 entreprises ont bénéficié d'une formation au tutorat financée par l'Opcommerce pour un total de 188 heures.

LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

98 stagiaires ont bénéficié du dispositif Contrat de Sécurisation Professionnelle.



VOLET ÉTUDES

3 études ont été réalisées pour le compte de la branche professionnelle des entreprises de l'Import-Export par l'Observatoire prospectif du Commerce.

LES ÉTUDES DE BRANCHE

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR LA CRÉATION D'UN CQP ADMINISTRATEUR DES VENTES OU ASSISTANT DES VENTES

La famille de métiers « administration des ventes » recouvre, dans la branche de l'Import-Export, plusieurs types de métiers possibles : administrateur des ventes (ADV), assistant ADV ou encore assistant commercial. Ces métiers se placent au cœur des processus d'achat et de vente de produits à l'import-export.

L'étude a permis de montrer que les certifications existantes étaient suffisantes au regard des besoins des entreprises.

LES ÉTUDES INTERBRANCHES

Dans le cadre de l'EDEC Commerce (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) :

L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE INNOVANTE DE SENSIBILISATION/ FORMATION « CYBERKIT »

Un parcours de sensibilisation/formation des salariés aux pratiques digitales sécurisées a été construit, via un « CyberKit » utilisable sur ordinateur et mobile, et adapté aux métiers de chaque branche professionnelle.

LA CARTOGRAPHIE DES FORMATIONS EN CYBERSÉCURITÉ

Les besoins en compétences et en formations dans le domaine de la cybersécurité ont été identifiés, et une cartographie dynamique recensant l'offre de formation sur le territoire a été réalisée pour les entreprises.

Pour accéder à la cartographie, rendez-vous sur : cyberform.lopcommerce.com

VOLET ÉTUDES



LA VEILLE PROSPECTIVE

Dans le cadre du partenariat entre l'Observatoire prospectif du Commerce et l'Obsoco, 8 thématiques sur les grandes tendances d'évolution du commerce ont été analysées et mises à la disposition des partenaires sociaux du Commerce et de la Distribution en 2018.

- > De la livraison ultra-rapide au réapprovisionnement automatique du domicile
- > Les millennials
- > Un retail en mouvement ?
- > Les nouveaux visages de l'appareil commercial urbain

- > L'intelligence artificielle dans le retail
- > Les nouveaux consommateurs
- > L'intégration des loisirs, voie de réinvention du retail
- > Intégration des enjeux de l'économie circulaire dans le retail

Un rendez-vous prospectif a été organisé le 17 octobre 2018, avec l'intervention de Véronique VARLIN de l'Obsoco, sur le thème «Les intelligences artificielles, les clés de l'appréhension des intelligences artificielles par les usagers-consommateurs ».

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DU COMMERCE A POUR MISSION :



de réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif des emplois, des qualifications et de la formation.



de contribuer à adapter l'offre de formation et à faire évoluer l'offre de certification.



d'assurer une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et détecter les métiers en tension ou émergents.

VOLET ACCOMPAGNEMENT CERTIFICATION

La branche compte trois CQP :

- > CQP Inspecteur (trice) en pièces de rechange en agroéquipement
- > CQP Conseiller(ère) technique clientèle en agroéquipement
- > CQP Négociateur(trice) en agroéquipement.

Le service «certification » a accompagné la branche professionnelle à travers trois axes :

- > Accompagnement du suivi pédagogique de l'établissement de formation coordinateur de la mise en œuvre des CQP.
- > Représentation des intérêts de la branche auprès de l'organisme administrateur des CQP : veille au respect des obligations relatives à leur enregistrement au RNCP.
- > Gestion de la liste CPF de branche.